

RCS : AVIGNON Code greffe : 8401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de AVIGNON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2017 B 01427 Numéro SIREN : 801 346 578 Nom ou dénomination : AL 16.COM

Ce dépôt a été enregistré le 18/08/2023 sous le numéro de dépôt 10645

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01012022	et clos le	31122022	Régime simplifié d'imposition	☒
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe			Régime réel normal		
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre ☐					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case ☐					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:		Adresse du siège social:	
Société AL 16.COM		309 ROUTE DE ST PIERRE 1 LOTISSEMENT PIED DU LIMON 84570 MORMOIRON	
SIRET	8 0 1 3 4 6 5 7 8 0 0 0 2 5		
Adresse du principal établissement:		Ancienne adresse en cas de changement:	

REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° identification de la société mère:

SIRET

B ACTIVITE

Activités exercées	CONSEIL POUR LES AFFAIRES ET LA GESTION	Si vous avez changé d'activité, cochez la case	☐
--------------------	---	--	--------------------------

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)

1 Résultat fiscal		Bénéfice imposable au taux normal		0	Déficit	
Bénéfice imposable à 15%	1 711	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %				
2 Plus-values		PV à long terme imposables à 15%			PV à long terme imposables à 19%	
		Autres PV imposables à 19%			PV à long terme imposables à 0%	
					PV exonérées (art. 238 quinquies)	
3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches						
Entreprises nouvelles, art 44 sexies ☐		Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A ☐				
Entreprises nouvelles, art 44 septies ☐		Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies ☐		Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies ☐		
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies ☐		Zones franches urbaines - Territoire entrepreneur, art 44 octies A ☐		Autres dispositifs ☐		
Société d'investissement immobilier cotée ☐		Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies ☐				
		Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %		
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W ☐						

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%	
--	--

F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITE (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33%	
---	--

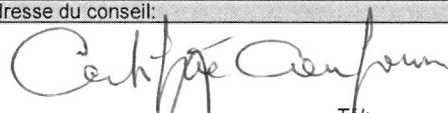
G ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

1-Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre ☐	
2-Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée	Nom NIF
3-Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre ☐	
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe	Nom NIF

H COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?	OUI ☒	NON ☐	Si oui, indication du logiciel utilisé	CEGID
---	---	------------------------------	--	-------

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:		Nom et adresse du conseil:	
Cab. Raymond PIGLIONE- Expert-C 24 AVENUE DE BRUXELLES ZI LES ESTROUBLANS 13127 VITROLLES Tél: 0613087220		 Tél:	
OGA/OMGA	Viseur conventionné	Identité du déclarant:	
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:		Date: 12/05/2023	Lieu: MORMOIRON
		Qualité et nom du signataire:	M. CESARI ALAIN
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné		Signature	PRESIDENT
Examen de conformité fiscale (ECF)			

N° 2065 bis
2023

I	REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES
---	--

J	REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES
---	--

[illegible]

K	DIVERS
---	--------

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

[illegible][illegible]

REMINERATIONS	
---------------	--

Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)

M	CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONS
---	--

Désignation de l'entreprise			Société AL 16.COM			Néant ☐ *				
Adresse de l'entreprise			309 ROUTE DE ST PIERRE			84570 MORMOIRON				
Numéro SIRET *			8 0 1 3 4 6 5 7 8 0 0 0 2 5							
Durée de l'exercice en nombre de mois *			1 2			Durée de l'exercice précédent * 1 2				
						Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le		
						3 1 1 2 2 0 2 2		3 1 1 2 2 0 2 1		
ACTIF			Brut		Amortissements - Provisions		Net		Net	
			1		2		3		4	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010		012					
		Autres *	014		016					
	Immobilisations corporelles *		028	1 483	030	1 446	37		168	
	Immobilisations financières * (1)		040		042					
	Total I (5)		044	1 483	048	1 446	37		168	
STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052						
		060		062						
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066					
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068	800	070	800				
		Autres * (3)	072	1 060	074	1 060		1 537		
	Valeurs mobilières de placement		080		082					
	Disponibilités		084	85 008	086	85 008		1 310		
	Charges constatées d'avance *		092		094					
	Total II		096	86 868	098	86 868		2 847		
	Total général (I+II)		110	88 351	112	1 446	86 905		3 016	
PASSIF						Exercice N NET		Exercice N-1 NET		
						1		2		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *		120		1 000		1 000			
	Ecart de réévaluation		124							
	Réserve légale		126		100		100			
	Réserves réglementées *		130							
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)		131							
	Report à nouveau		134		(48 894)		(42 034)			
	Résultat de l'exercice		136		70 089		(6 860)			
	Subventions d'investissement		137							
	Provisions réglementées		140							
	Total I		142		22 295		(47 794)			
Provisions pour risques et charges		154								
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156							
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164							
	Fournisseurs et comptes rattachés *		166		1 399		1 010			
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N)		169	35 245		63 212	49 800			
	Produits constatés d'avance		174							
	Total III		176		64 611		50 810			
	Total général (I + II + III)		180		86 905		3 016			
REVENUS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195					
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182					
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		(5) Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184					

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code Général des Impôts)		Désignation de l'entreprise <u>Société AL 16.COM</u>		Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le		Néant	*		
A - RÉSULTAT COMPTABLE				13	1	1	2	2	0	2	2
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209	210							
	Production vendue { biens et livraisons intracommunautaires services * }		215	214							
			217	218		4	475				
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)		222							
	Production immobilisée *			224							
	Subventions d'exploitation reçues			226							
Autres produits			230							3	
Total des produits d'exploitation hors T V A (I)				232		4	475			3	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			234							
	Variation de stock (marchandises) *			236							
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)			238							
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *			240							
	Autres charges externes * : (dont crédit bail : - mobilier - immobilier)			242		18	224			6	732
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243		244							
	Rémunérations du personnel *			250							
	Charges sociales (cf. renvoi 380)			252							
	Dotations aux amortissements *			254		131				131	
	Dotations aux provisions			256							
	Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles }	259		262							
Total des charges d'exploitation (II)				264		18	355			6	863
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270		(13	880)			(6	860)
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers			280							
	Produits exceptionnels			290		84	226				
	Charges financières			294							
	Charges exceptionnelles { dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D) }	347		300							
	Impôts sur les bénéfices *			306		257					
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)				310		70	089			(6	860)
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312		70	089	314			
RÉINTÉGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			316							
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318							
	Provisions non déductibles *			322							
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033 not)			324		257					
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		330							
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			251							
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998							
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999							
DÉDUCTIONS	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			997							
	Entreprise nouvelles (44 septies)	986		Zone franche urbaine (44 octies A)	987		Zones de revitalisation rurales (44 quinquies)	138			342
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)	981		Jeune entreprise innovante (44 septies A)	989		Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 quinquies)				
	Divers* ZFA NG (44 quinquies)	345		Investissements outre-mer	344		Bassins urbains à dynamiser (BUI) (art. 44 septies)	992			350
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies) A B C D E F G						Zone de développement prioritaire (44 septies)	993			
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				352		70	346	354			
DÉFICITS	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)			356							
	Déficits antérieurs reportables : * 68 635 dont imputés sur le résultat :							360		68	635
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS				370		1	711	372			

ANNEXE

SOMMAIRE

Faits caractéristiques de l'exercice	X
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	X
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	X
Permanence ou changement de méthodes	X
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	X
Etat des amortissements	X
Etat des provisions	X
Etat des échéances des créances et des dettes	X
Evaluation des créances et des dettes	X
Dépréciation des créances	X
Disponibilités en Euros	X
Produits à recevoir	X
Charges à payer	X
Charges et produits constatés d'avance	X
- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	
Produits et charges exceptionnels	X
Transferts de charges	X
Résultats financiers des cinq derniers exercices	X

Certifié Conforme



NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 86 905.30 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 4 475.01 Euros et dégagant un bénéfice de 70 089.03 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Le procès intenté à DRYVIT SYSTEMS en Pologne ayant enfin été gagné, les indemnités dues ont été entièrement versées au mois de Mars 2022 et l'activité de la société a pu redémarrer à partir du 2ème trimestre 2022.

Conséquences de l'événement Covid-19 : IMPACT NON SIGNIFICATIF

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise. Etant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	1 483		
TOTAL	1 483		
TOTAL GENERAL	1 483		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			1 483	1 483
TOTAL			1 483	1 483
TOTAL GENERAL			1 483	1 483

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	1 315	131		1 446
TOTAL	1 315	131		1 446
TOTAL GENERAL	1 315	131		1 446

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Matériel de bureau informatique mobilier	131				
TOTAL	131				
TOTAL GENERAL	131				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Etat des provisions

Néant

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	800	800	
Taxe sur la valeur ajoutée	1 060	1 060	
TOTAL	1 860	1 860	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	1 399	1 399		
Personnel et comptes rattachés	27 709	27 709		
Impôts sur les bénéfices	257	257		
Groupe et associés	35 245	35 245		
TOTAL	64 611	64 611		

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	600
Total	600

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Charges et produits constatés d'avance

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- INDEMNITES DRYVIT SYSTEM POLOGNE	84 226	772000
Total	84 226	

Transferts de charges

(PCG Art. 831-2/13)

Tableau des résultats de la société au cours des 5 derniers exercices
(Code du Commerce Art. R 225-102)

	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	31/12/2022
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	1 000 100	1 000 100	1 000 100	1 000 100	1 000 100
Nbre des actions ordinaires existantes					
Nbre des actions à dividendes prioritaires existantes					
Nbre maximal d'actions futures à créer					
- par conversion d'obligations					
- par exercice de droit de souscription					
OPERATIONS ET RESULTATS					
Chiffre d'affaires hors taxes					4 475
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	23 193-	8 285-	4 410-	6 729-	70 477 257
Impôts sur les bénéfices					
Participation des salariés au titre de l'exercice					
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	23 262-	8 378-	4 541-	6 860-	70 089
Résultat distribué					
RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions	231.93-	82.85-	44.10-	67.29-	702.20
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	232.62-	83.78-	45.41-	68.60-	700.89
Dividende distribué à chaque action					
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	1				
Montant de la masse salariale de l'exercice	6 049	3 060			
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice	2 449	929			

AL 16. COM

Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle au capital de 1.000 €

Siège Social : 1 Pied de Limon – 309 Rte de SAINT PIERRE

84570 MORMOIRON

801 346 578 RCS AVIGNON

SIRET 801 346 578 00025

RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS **DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2022**

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire annuelle pour vous rendre compte de l'activité de notre société et des résultats de notre gestion durant l'exercice clos le 31 décembre 2022 et pour soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

De notre côté, nous sommes à votre disposition pour vous donner toutes précisions et tous renseignements complémentaires qui pourraient vous paraître opportuns.

Nous reprenons ci-après, successivement, les différentes informations telles que prévues par la réglementation.

La situation de la société à la clôture de l'exercice écoulé apparaît dans le tableau ci-dessous ;

BILAN Durée	31/12/2022 12 MOIS	31/12/2020 12 mois	Ecart %
BILAN ACTIF			
Immobilisations incorporelles			
Immobilisations corporelles	37	168	
Immobilisations financières			
ACTIF IMMOBILISE	37	168	
Stocks de matières premières Approvisionnements			
Créances Clients et comptes rattachés	800		
Créances diverses	1060	1537	
Disponibilités et valeurs mobilières de placement	85008	1310	
Charges constatées d'avance			
ACTIF CIRCULANT (hors charges constatées d'avance)	86868	2847	
TOTAL ACTIF	86905	3016	

BILAN PASSIF	31/12/2022 12 MOIS	31/12/2021 12 mois	Ecart %
Capital social	1000	1000	
Réserve légale	100	100	
Report à nouveau	-48894	42034	
Résultat de l'exercice	70089	-6860	
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	22295	-47794	
Fournisseurs et comptes rattachés	1399	1010	
Total des dettes (Fournisseurs et dettes financières)	36644	23101	
Produits constatés d'avance			
TOTAL DETTES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	64611	50810	
TOTAL PASSIF	86905	3016	

L'activité de la société au cours de l'exercice se trouve résumée dans le tableau qui suit, regroupant les postes les plus significatifs du compte de résultat, ainsi que leur évolution par rapport à l'exercice précédent :

COMPTE DE RESULTAT Durée	31/12/2022 12 MOIS	31/12/2021 12 mois	Ecart %
Chiffre d'affaires net (hors taxes)	4475	0	
Coût des achats et charges externes	18224	6732	
VALEUR AJOUTEE	-13749	-6732	
Impôts, taxes et versements assimilés			
Subventions d'Exploitation			
Charges de personnel			
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	-13749	-6732	
Reprise sur amortissements et provisions, transfert de charges			
Autres produits		3	
Dotations aux amortissements et provisions	131	131	
Autres charges			
RESULTAT D'EXPLOITATION	-13880	-6860	
Résultat financier			
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	-13880	-6860	
RESULTAT EXCEPTIONNEL	84226		
Impôt sur les bénéfices	-257		
RESULTAT NET COMPTABLE	70089	-6860	

Situation et activité de la société au cours de l'exercice

Le procès intenté à DRYVIT SYSTEMS en Pologne ayant enfin été gagné, la société a encaissé un dédommagement de 84.226 € et a pu redémarrer une activité commerciale qui lui était interdite jusqu'alors et que nous entendons développer.

Le total des charges d'exploitation ressort à 18.355 €, après dotation aux provisions et amortissements pour 131 €.

La masse salariale globale, y compris les charges sociales s'est élevée à NEANT

Le résultat d'exploitation ressort à -13.880 € contre -6.860 € pour l'exercice précédent.

Le résultat courant avant impôt est de -13.880 €, contre - 6.860 € à l'exercice précédent.

Le résultat exceptionnel reflète l'encaissement des indemnités DRYVIT SYSTEMS pour 84.226 €

Compte tenu des produits et charges de toutes natures, l'activité de l'exercice écoulé se traduit ainsi par un Bénéfice net de 70.089 € après imposition à l'impôt sur les sociétés pour 257 €.

Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Le différent judiciaire qui nous opposait à DRYVIT SYSTEM en Pologne étant maintenant clos, nous avons redémarré notre activité à partir du second trimestre 2023 et nous entendons la développer.

Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Rien de particulier ne nous semble devoir être signalé sur ce plan. L'impact du COVID 19 a été insignifiant pour la société.

Activité de la société en matière de recherche et développement

Notre société n'a pas comptabilisé de frais de cette nature au cours de l'exercice écoulé.

Prises de participations

Aucune prise de participation n'est intervenue au cours de l'exercice.

Proposition d'affectation du résultat

Ainsi que vous pouvez le constater, déduction faite de toutes charges et de tous amortissements, les comptes qui vous sont présentés font ressortir un bénéfice de 70.089 €, que nous vous proposons d'affecter de la manière suivante :

Au compte de Report à Nouveau..... 70.089 €

Rappel des dividendes antérieurement distribués

En application des dispositions de l'article 243 bis du CGI, les sommes distribuées à titre de dividendes pour les 3 exercices précédents ont été les suivantes :

Exercice	Bénéficiaire de l'abattement de 40 %	Sans abattement	TOTAL
2019	0	0	0
2020	0	0	0
2021	0	0	0

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, nous vous informons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal au sens des dispositions de l'article 39-4 du même code.

Détention du capital social par les salariés

SANS OBJET

Conformément à l'article L.225-102 du Code de commerce, nous vous précisons que le personnel salarié de la société ne détient pas de participation dans le capital de la société à la date de clôture de l'exercice.

Conclusion

Nous espérons que les résolutions qui vous sont proposées recevront votre agrément.

Le Président

M. Alain CESARI



AL 16. COM

Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle au capital de 1.000 €

Siège Social : 1 Pied de Limon – 309 Rte de SAINT PIERRE

84570 MORMOIRON

801 346 578 RCS AVIGNON

SIRET 801 346 578 00025

**TEXTE DE LA RESOLUTION D’AFFECTATION DU RESULTAT
SOUMISE ET ADOPTÉE A L’ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
EN DATE DU 30 JUIN 2023**

DEUXIEME RESOLUTION

L’Associé Unique décide d’affecter le Bénéfice de l’exercice clos le 31 décembre 2022, s’élevant à 70.089 € de la manière suivante :

Affectation au compte « REPORT A NOUVEAU » 70.089 €

En application des dispositions de l’article 243 bis du CGI, les sommes distribuées à titre de dividendes, pour les 3 exercices précédents ont été les suivantes :

Exercice	Bénéficiaire de l’abattement de 40 %	Sans abattement	TOTAL
2019	0	0	0
2020	0	0	0
2021	0	0	0

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée par l’associé unique.

CERTIFIE CONFORME

Le Président

Alain CESARI



Raymond PIGLIONE

EXPERT COMPTABLE

*Inscrit au Tableau de l'Ordre des Experts Comptables
Conseil Régional de Marseille*

24-26 Avenue de BRUXELLES ZI Les Estroublans

13127 VITROLLES

TEL 06 13 08 72 20

Fax 04 42 85 44 73

SIRET FR 46 402 783 070 00046 APE 6920Z

Email piglione.raymond@wanadoo.fr

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE D'AVIGNON

03 AOUT 2023

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
2 Bd LIMBERT - BP 21063
84097 AVIGNON CEDEX 9

Le 30 Juillet 2023

Objet : Dépôt de comptes annuels 2022

Madame, Monsieur le Greffier,

Je vous prie de trouver ci-inclus, les documents relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022 de mon client ci-dessous :

SASU AL16.COM - SIREN 801 346 578

1 Résolution affectation du résultat du 30 juin 2023

1 Bilan, Compte de Résultat et Annexe comptable exercice clos le 31 Décembre 2022

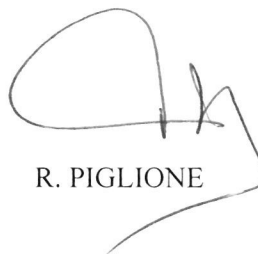
1 Rapport de gestion du Président

1 Chèque SOCIETE GENERALE de 45,02 € pour le dépôt.

Je vous remercie de m'adresser les certificats de dépôt à mon adresse.

Vous souhaitant bonne réception des présentes,

Veuillez agréer Madame, Monsieur le Greffier, mes salutations distinguées.



R. PIGLIONE